

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 40085 Numéro SIREN : 487 661 654 Nom ou dénomination : GROUPE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 3264

DGFIP N° 2050 2021

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois | 12

Durée de l'exercice précédent | 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 12 459 849)	DA	12 459 849	12 459 849	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	12 577 994	12 577 994	
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	1 245 985	1 245 985	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	29 586	29 586	
	Report à nouveau				DH	2 059 995	1 496 366	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	94 945	722 699	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK	56 192	55 781	
	TOTAL (I)				DL	28 524 545	28 588 260	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ	12 067	15 101		
	TOTAL (III)			DR	12 067	15 101		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 501 078	1 150 675		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	207	105		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	92 482	51 838		
	Dettes fiscales et sociales			DY	772 454	582 762		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	988			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	2 367 210	1 785 380		
	Écarts de conversion passif (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	30 903 822	30 388 741		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 367 210	1 785 380	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

			Exercice N						Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	2 238 735	FH	123 750	FI	2 362 485	2 148 686	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	2 238 735	FK	123 750	FL	2 362 485	2 148 686	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	3 034		
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 245	8 280	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 372 763	2 156 966	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	203 384	229 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	27 317	30 169	
	Salaires et traitements						FY	1 344 501	1 074 721	
	Charges sociales (10)						FZ	950 925	795 586	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	17 366	17 098	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		4 970
	Autres charges (12)						GE	29 700	29 700	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 573 193	2 181 622	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(200 430)	(24 656)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	306 000	763 225	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	306 000	763 225	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 120	14 789	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	15 120	14 789	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	290 880	748 436		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 450	723 781		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	5 200	1 764	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 204	1 765	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1	3	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	298	1 413	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	411	453	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	710	1 869	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 494	(104)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK		978	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 683 967	2 921 956	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 589 023	2 199 257	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	94 945	722 699	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		1 309
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	1 760	1 066
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	306 000	763 225
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	207	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin		A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERSES REGULARISATIONS				1	4		
PRODUIT DE CESSON IMMOBILISATION CORPORELLE					5 200		
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATION CORPORELLE CEDEE				298			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				411			
TOTAL GENERAL				710	5 204		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
HONORAIRES				1 760			
TOTAL GENERAL				1 760			

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	555	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX		
		Matériel de transport				KY	82 975	KZ		LA	30 724	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 269	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	86 244	LO		LP	30 724	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	29 724 743	8V		8W	290 670
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	29 724 743	LR		LS	290 670		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	29 811 542	ØH		ØJ	321 394	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	555	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP	27 195	MQ	86 504	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 269	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	27 195	NH	89 773	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	30 015 413	ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	30 015 413	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	27 195	ØL	30 105 741	ØM

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION **DGFIP N° 2054-bis 2021** **SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **GROUPE TELEGRAMME**

Néant ☒

Exercice N clos le : **31/12/2020**

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	555	PF		PG		PH	555
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	59 367	QI	17 120	QJ	26 897	QK	49 590
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 700	QM	246	QN		QO	2 946
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	62 067	QV	17 366	QW	26 897	QX	52 536
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	62 622	ØP	17 366	ØQ	26 897	ØR	53 091

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL	411		NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	411	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	411	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	411	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	55 781	TM	411
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	55 781	TS	411
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	15 101	5W	3 034
TOTAL II		5Z	15 101	TV	3 034
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	70 882	UB	411
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	3 034
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	411	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Extension 2

GROUPE TELEGRAMME

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL	15 101		3 034	12 067

TOTAL	15 101		3 034	12 067
--------------	---------------	--	--------------	---------------

SOMME DES EXTENSIONS	15 101		3 034	12 067
-----------------------------	---------------	--	--------------	---------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	668 594		668 594					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	977		977					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 102		8 102					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	8 977		8 977					
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS	4 208		4 208					
	TOTAUX			VT	690 857	VU	690 857	VV			
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 501 078		1 501 078					
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	92 482		92 482					
		Personnel et comptes rattachés	8C	436 930		436 930					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	153 659		153 659					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	132 842		132 842						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	49 023		49 023						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	207		207					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	988		988					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	2 367 210	VZ	2 367 210					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	13 550 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 200 000							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME										Néant ☐		
										Exercice N, clos le : 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	94 945	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									WB		
	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 456	XE	8 949		
	WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 493				
	RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)		XX		XW			
	WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme									I8		
	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%									ZN		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs									WN		
	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
									TOTAL I	WR	103 894	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme									WU		
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
	- imposées aux taux de 0 %									WH		
	- imposées aux taux de 19 %									WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	15 300	XA	290 700	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
Majoration d'amortissement										XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV			Sociétés investissant dans l'immobilier cédées (art. 208C)	K3			Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	XH	290 700	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :									XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)									ZL		XJ	186 806
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)											XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		XO	186 806

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	186 806
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	186 806
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	125 180
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 496 366	AFFECTATIONS	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	722 699			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	159 071
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	2 219 065		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	2 059 995
					TOTAL II	ZH	2 219 065

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier				(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7		)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété				(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	42 313	)	XQ	42 313		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	82 666		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes				(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	78 405		
	Total du poste correspondant à la ligne F'W du tableau n° 2052									ZJ	203 384		
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE									YW	7 778		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	19 539		
	Total du compte correspondant à la ligne F'X du tableau n° 2052									YX	27 317		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	444 270		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	32 865		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)									ØB	1 178 768		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société									ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2021

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--	---

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		7
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		2 362 485
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		2 362 485
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH		7 245
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		7 245
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		161 071
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		29 700
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Total 3	OJ		190 771
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	2 178 958
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		2 178 958
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>			
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		2 362 485
Effectifs au sens de la CVAE	EY		7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	GY	01/01/2020 au GZ 31/12/2020
Date de cessation	HR		

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 48766165400029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4 029
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	87	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	108 020

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 48766165400029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600

VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SA Dénomination GROUPE TELEGRAMME MEDIAS

N° SIREN (si société établie en France) 925750325

% de détention 85,19

Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal 29600

Commune MORLAIX

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2021**

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 94 944,56 € comme suit :

Bénéfice de l'exercice 94 944,56 €

- au report à nouveau 94 944,56 €

Et de porter le solde du compte de Report à Nouveau à 2 154 939,09 €

Sur ce compte, il est proposé de prélever la somme de 265 118 € au titre de dividendes de l'exercice aux associés.

Le dividende serait réparti de la façon suivante :

Actions ordinaires :	91 539 x 2,00 € =	183 078 €
Actions de préférence :	20 510 x 4,00 € =	<u>82 040 €</u>
Total		265 118 €

Portant ainsi le solde du compte report à nouveau à 1 889 821,09 €

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2021.

Il est ici rappelé que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes perçus par les personnes physiques supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique PFU ou « flat tax » de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.
- Peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune).
La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé concerné, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % perçu à la source sera imputable sur l'impôt dû. En cas d'option pour le barème progressif, un abattement de 40 % est alors applicable sur le montant des dividendes perçus mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices se sont élevés à :

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Dividendes distribués	159 070,80 €	397 677 €	397 677 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié en forme
Philippe

GREFFE

GROUPE TELEGRAMME
S.A.S. AU CAPITAL DE 12 459 848,80 €
7 VOIE D'ACCES AU PORT

29600 MORLAIX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Assemblée Générale du 18 juin 2021

CABINET TANGUY
Commissaire aux Comptes
Boulevard René Fily
29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS

BLECON & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
260 Rue Augustin Fresnel
29490 GUIPAVAS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

GROUPE TELEGRAMME

Exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée Générale du 18 juin 2021

Aux Associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE TELEGRAMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

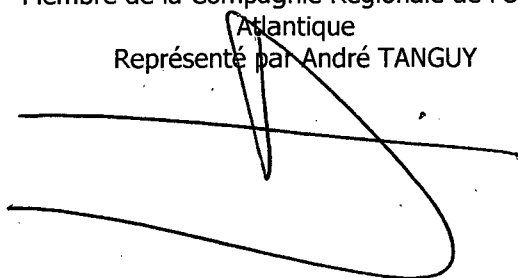
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS et GUIPAVAS,

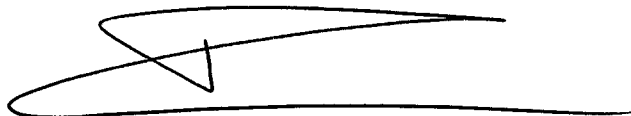
Le 1^{er} juin 2021.

Les Commissaires aux comptes,

CABINET TANGUY
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest
Atlantique
Représenté par André TANGUY



BLECON & ASSOCES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest
Atlantique
Représenté par Thierry LE LANN



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 7 VOIE D'ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2020	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	555	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 536	37 237
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	30 015 413	29 724 743
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	30 105 741	53 091
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	BX	BY	668 594	483 287
	Autres créances (3)	BZ	CA	18 056	8 930
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	160 315	130 280
	Disponibilités	CH	CI	4 208	17 324
	Charges constatées d'avance (3)	CJ	CK	851 172	639 821
	TOTAL (III)	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Ecarts de conversion actif (VI)	CO			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		30 956 913	53 091	30 903 822	30 988 741
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 12 459 849)			DA	12 459 849	12 459 849	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	12 577 994	12 577 994	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 245 985	1 245 985	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		EJ	DG	29 586	29 586	
	Report à nouveau			DH	2 059 995	1 496 366	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	94 945	722 699	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK	56 192	55 781	
	TOTAL (I)			DL	28 524 545	28 588 260	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	12 067	15 101	
	TOTAL (III)			DR	12 067	15 101	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 501 078	1 150 675	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	DV	207	105	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	92 482	51 838	
	Dettes fiscales et sociales			DY	772 454	582 762	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	988		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	2 367 210	1 785 380	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	30 903 822	30 388 741	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 367 210	1 785 380	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

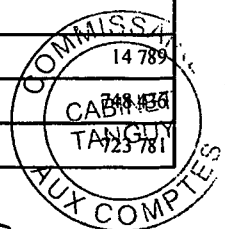
Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	2 238 735	FH	123 750	FI	2 362 485	2 148 686	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	2 238 735	FK	123 750	FL	2 362 485	2 148 686	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	3 034		
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 245	8 280	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 372 763	2 156 966	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	203 384	229 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	27 317	30 169	
	Salaires et traitements						FY	1 344 501	1 074 721	
	Charges sociales (10)						FZ	950 925	795 586	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	17 366	17 098	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		4 970
	Autres charges (12)						GE	29 700	29 700	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 573 193	2 181 622	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(200 430)	(24 656)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	306 000	763 225	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	306 000	763 225	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 120	14 789	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	15 120	14 789	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	290 880	248 436		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 450	723 781		

COMMISSAIRE
CABINET
TANGUY

248 436
723 781



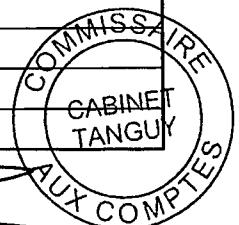
4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant

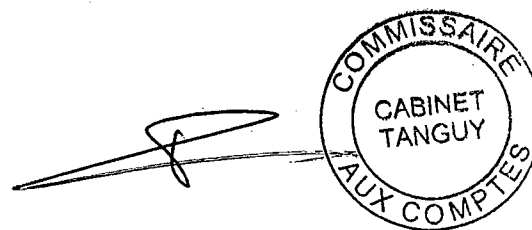
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4		1														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	5 200		1 764														
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 204		1 765														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1		3														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	298		1 413														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	411		453														
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	710		1 869														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 494		(104)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK			978														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 683 967		2 921 956														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 589 023		2 199 257														
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	94 945		722 699														
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY																
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		1 309														
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP																
		- Crédit-bail immobilier	HQ																
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 760		1 066														
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	306 000		763 225														
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	207																
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																
	(9) Dont transferts de charges	A1																	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6																
		obligatoires	A9																
		dont cotisations facultatives Madelin	A7																
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8																
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DIVERSES REGULARISATIONS</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PRODUIT DE CESSON IMMOBILISATION CORPORELLE</td> <td>5 200</td> </tr> <tr> <td>VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATION CORPORELLE CEDEE</td> <td>298</td> </tr> <tr> <td>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</td> <td>411</td> </tr> <tr> <td>TOTAL GENERAL</td> <td>710</td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	DIVERSES REGULARISATIONS	1	PRODUIT DE CESSON IMMOBILISATION CORPORELLE	5 200	VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATION CORPORELLE CEDEE	298	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	411	TOTAL GENERAL	710
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
DIVERSES REGULARISATIONS	1																		
PRODUIT DE CESSON IMMOBILISATION CORPORELLE	5 200																		
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATION CORPORELLE CEDEE	298																		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	411																		
TOTAL GENERAL	710																		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>HONORAIRES</td> <td>1 760</td> </tr> <tr> <td>TOTAL GENERAL</td> <td>1 760</td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	HONORAIRES	1 760	TOTAL GENERAL	1 760						
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
HONORAIRES	1 760																		
TOTAL GENERAL	1 760																		



GROUPE TELEGRAMME

Exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

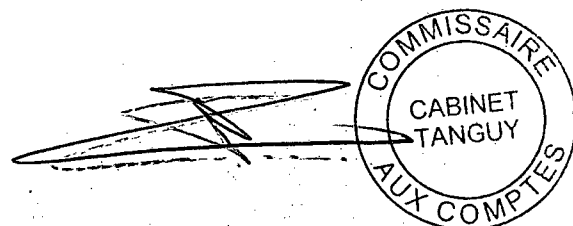


ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

	Page
Présentation générale	1
Règles et méthodes comptables et faits marquants	2 - 3
Etat de l'actif immobilisé	4 - 5
Échéance des créances	6
Composition du capital social	7
Etat des provisions	8
Échéances des dettes	9
Comptes de régularisation actif	10
Charges à payer	11
Produits à recevoir	12
Engagements hors bilan	13
Effectif	14
Charges et produits exceptionnels	15
Filiales et participations	16
Entreprises liées et participations	17
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	18



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRESENTATION GENERALE

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

CHIFFRES CLES



Durée de l'exercice :	12 mois
Total du bilan :	30 903 822
Résultat avant répartition :	94 944,56

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue : Matériel de transport : 5 ans.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

L'article 231 de la loi de finances pour 2007 a prévu l'incorporation obligatoire, sur le plan fiscal, des frais d'acquisition de titres de participation dans leur coût d'entrée. En conséquence, et conformément à l'avis du CNC N° 2007-C du 15 juin 2007, Groupe Télégramme a décidé de comptabiliser les frais de titres de participation dans leur coût d'entrée.

L'amortissement fiscal s'effectue par comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent les amortissements sur les titres.

FAITS MARQUANTS

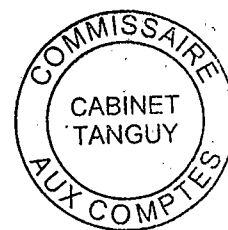
La crise sanitaire liée au Covid19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi du 24 mars 2020 ont constitué des éléments majeurs qui ont eu un effet très récessif dans l'économie mondiale et nationale.

Compte tenu de son activité de holding animatrice, la crise du COVID-19 n'impacte pas directement l'activité de la société GT, puisque les recettes résultent d'une refacturation des charges aux entités du groupe. Les recettes provenant des dividendes ont toutefois été réduites pour prévenir de l'imprévision de la situation future.

Aucune mesure gouvernementale n'a été appliquée sur l'exercice. Pas de PGE (Prêt Garanti par l'Etat) contracté ni d'activité partielle.

Les comptes clos au 31 décembre 2020 ont été arrêtés suivant les mêmes règles et procédures que les années antérieures sans aucune modification eu égard aux conséquences macro-économiques de la crise sanitaire et économique qui en découlent.

Compte tenu des évolutions récentes, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause et les prévisions sont en amélioration pour l'exercice en cours.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

Les mouvements de l'actif immobilisé sont repris dans les tableaux ci-après.

IMMOBILISATIONS	Valeurs brute au 31/12/19	Augmentations	Diminutions	Valeurs brute au 31/12/20
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	555	0	0	555
* Frais d'établissement et de recherche				
* Autres immobilisations incorporelles	555			555
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 244	30 724	27 195	89 773
* Terrains				0
* Constructions				0
<i>Sur sol propre</i>				0
<i>Sur sol autrui</i>				0
<i>Installations et agencements</i>				0
* Install. Techniques Matériel & Outil.				0
* Autres Immobilisations corporelles	86 244	30 724	27 195	89 773
<i>Installations et agencements</i>	0			0
<i>matériel de transport</i>	82 975	30 724	27 195	86 504
<i>mat. De bureau, informatique, mobilier</i>	3 269			3 269
<i>emballages récupérables et divers</i>	0			0
* Immobilisations corporelles en cours	0			0
* Avances et acomptes	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 724 743	290 670	0	30 015 413
* Participations évaluées équivalence				0
* Autres participations	29 724 743	290 670		30 015 413
* Autres titres immobilisés				0
* Prêts et autres immob. Financières				0
TOTAL	29 811 542	321 394	27 195	30 015 413

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Société :
Exercice

GROUPE TELEGRAMME
2020

AMORTISSEMENTS	Cumul au 31/12/19	Augmentations	Diminutions	Cumul au 31/12/20
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	555	0	0	555
* Frais d'établissement et de recherche				
* Autres immobilisations incorporelles	555			555
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 067	17 366	26 897	52 536
* Terrains				0
* Constructions				0
<i>Sur sol propre</i>				0
<i>Sur sol autrui</i>				0
<i>Installations et agencements</i>				0
* Install. Techniques Matériel & Outil.				0
* Autres Immobilisations corporelles	62 067	17 366	26 897	52 536
<i>Installations et agencements</i>	0			0
<i>matériel de transport</i>	59 367	17 120	26 897	49 590
<i>mat. De bureau, informatique, mobilier</i>	2 700	246		2 946
<i>emballages récupérables et divers</i>				0
* Immobilisations corporelles en cours				0
* Avances et acomptes				0
TOTAL	62 622	17 366	26 897	53 091

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF - ECHEANCES		
	Montant brut au bilan	à moins d'un an	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0
* Créances rattachées à des participations			
* Prêts			
* Autres créances immobilisées			
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	690 857	690 857	0
* Clients et comptes rattachés	668 594	668 594	
<i>clients douteux ou litigieux</i>		0	
<i>autres clients et comptes rattachés</i>	668 594	668 594	
* Personnel et comptes rattachés		0	
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	
* Etat et autres collectivités publiques	18 056	18 056	0
<i>Etat, impôt sur les bénéfices</i>	977	977	
<i>Etat, taxe sur le chiffre d'affaires</i>	8 102	8 102	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	8 977	8 977	
<i>Divers Etat et autres collectivités publiques</i>	0	0	
* Groupe et associés		0	
* Débiteurs divers	0	0	
* Charges constatées d'avance	4 208	4 208	0
TOTAL	690 857	690 857	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

EN NOMBRE D' ACTIONS	Nombre au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Nombre au 31/12/20
* Actions ordinaires	91 539			91 539
* Actions de préférence	20 510			20 510
TOTAL	112 049	0	0	112 049

VALEUR NOMINALE	Valeur au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2020
* Actions ordinaires	10 179 137			10 179 137
* Actions de préférence	2 280 712			2 280 712
TOTAL	12 459 849	0	0	12 459 849

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

IMMOBILISATIONS	Provision au 01/01/2020	Dotations	Reprises	Provision au 31/12/20
PROVISIONS REGLEMENTEES	55 781	411	0	56 192
* Amortissements dérogatoires	55 781	411		56 192
* Autres provisions réglementées				0
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	15 101	0	3 034	12 067
* Litiges				0
* Garanties données aux clients				0
* Pertes sur marché à terme				0
* Amendes et pénalités				0
* Pertes de change				0
* Pensions et obligations similaires				0
* Impôts				0
* Renouvellement des immobilisations				0
* Grosses réparations				0
* Charges soc; et fisc. Sur congés payer				0
* Autres prov. Pour risques et charges	15 101		3 034	12 067
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	0	0	0
* Immobilisations incorporelles				0
* Immobilisations corporelles				0
* Immobilisations financières				0
<i>Titres mis en équivalence</i>				0
<i>Titres de participation</i>				0
<i>autres immobilisations financières</i>				0
* Stocks et en cours				0
* Clients				0
* Autres provisions pour dépréciation				0
TOTAL	70 882	411	3 034	68 752

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Société :
Exercice

GROUPE TELEGRAMME
2020

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours.

	DEGRE DE LIQUIDITE DU PASSIF - ECHEANCES			
	Montant brut au bilan	a moins d'un an	a plus d'un an	a plus de cinq ans
* Emprunts obligataires convertibles				
* Autres emprunts obligataires		0		
* Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 501 078	1 501 078		
à un an au maximum à l'origine	1 501 078	1 501 078		
à plus d'un an à l'origine				
* Emprunts et dettes financières diverses		0		
* Fournisseurs et comptes rattachés	92 482	92 482		
* Personnel et comptes rattachés	436 930	436 930		
* Dettes fiscales et sociales	335 524	335 524	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 659	153 659		
Etat, impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	132 842	132 842		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	49 023	49 023		
* Dettes sur immobilisations	0	0		
* Groupe et associés	207	207		
* Autres dettes	988	988		
* Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	2 367 210	2 367 210	0	0

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	AU 31/12/20	AU 31/12/19
* Charges d'exploitation	2 737	16 087
* Charges financières	1 470	1 238
* Charges exceptionnelles		
TOTAL	4 208	17 324

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES A PAYER

Société : GROUPE TELEGRAMME

Exercice : 2020

	Montants au 31/12/20	Montants au 31/12/19
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 078	675
* Emprunts obligataires convertibles		
* Autres emprunts obligataires		
* Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
* Emprunts et dettes financières diverses	1 078	675
* Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
* Groupe et associés		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	15 974	29 580
DETTES FISCALES ET SOCIALES	455 020	231 827
* Personnel et comptes rattachés	435 914	218 602
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
* Etat et autres collectivités publiques	19 106	13 225
AUTRES DETTES	0	0
TOTAL	472 073	262 082

- Intérêts courus	1 078,42	675,00
- Factures à recevoir	15 974,31	29 580,00

Personnel et comptes rattachés

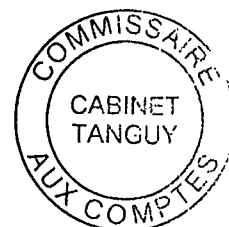
- Provisions pour congés payés	125 180,13	97 808,44
- Provisions pour ancienneté et divers	246 710,40	69 616,39
- Provisions pour intéressement	64 023,85	51 177,19

Etat et autres collectivités publiques

- Taxe apprentissage	7 063,64	0,00
- Formation continue	9 194,39	8 399,93
- Taxe organique RSI C3S	0,00	0,00
- Taxe sur les véhicules de société	1 493,00	1 473,00
- CVAE - CET	1 355,00	369,00
- Taxe sur les salaires		2 983,00

Autres dettes

- Clients avoirs à établir	0,00	0,00
----------------------------	------	------



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS A RECEVOIR

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

	Montants au 31/12/20	Montants au 31/12/19
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0
* Créances rattachées à des participations		
* Autres immobilisations financières	0	
CREANCES	31 215	1 379
* Clients et comptes rattachés	22 238	1 379
* Personnel et comptes rattachés	0	0
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
* Etat et autres collectivités publiques	8 977	0
* Autres créances	0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES		
TOTAL	31 215	1 379

- Intérêts à recevoir		
- Fournisseurs avoirs à recevoir	0,00	0,00
- Clients factures à établir	22 237,69	1 379,22

Personnel et comptes rattachés

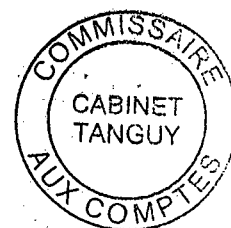
- Provisions pour congés payés
- Provisions pour ancienneté et divers
- Provisions pour intéressement

Etat et autres collectivités publiques

- Taxe apprentissage
- Formation continue
- Taxe organique RSI C3S
- Taxe sur les véhicules de société
- CVAE - CET
- Taxe sur les salaires
- Etat produit à recevoir (réclamation taxe 3% sur dividendes)

8 977,00

0,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

ENGAGEMENTS DONNES PAR L'ENTREPRISE

Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite se montent à 489 194,59 euros charges sociales incluses.

Les principaux paramètres de l'indemnité de départ à la retraite sont les suivants :

- Age de départ : 63 ans ;
- Turnover annuel : table adaptée (faible ou moyen) ;
- Taux d'actualisation : 1 % ;
- Taux de progression annuel des salaires : 1 % ;
- Taux de charges sociales retenues : cadres 50 % ; journaliste 50%.

Par ailleurs, un régime de retraites complémentaires a été formalisé en 2008, l'engagement se monte à 1 249 339 euros au 31/12/20.

Cautionnement personnel

Groupe Télégramme, s'est portée caution à hauteur de 10% de l'engagement financier de la société LE TELEGRAMME soit 131 089 euros correspondant au service des rentes de retraite supplémentaire concernant sept salariés ou veuves de salariés bénéficiaires géré en interne par la société Le Télégramme pour les années 2018 et 2019.

Puis de 20% dudit engagement pour les années 2020 à 2024, de 40% pour les années 2025 à 2029 et de 50% pour les années à partir de 2030.

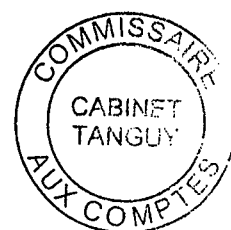
L'engagement de caution pour 2021 porte sur 233 461 euros contre 244 259 euros en 2020.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EFFECTIF

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

La société a un effectif au 31 décembre 2020 de sept personnes.
L'effectif moyen annuel était de 7 personnes.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Société : GROUPE TELEGRAMME

Exercice : 2020

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montants au 31/12/20
* Dotation aux amortissements dérogatoires	411
* Dotations aux provisions pour litiges	
* Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	298
* Contrôle URSSAF	
* Pénalités de retard sur contrôle URSSAF	
* Diverses charges exceptionnelles	1
TOTAL	710

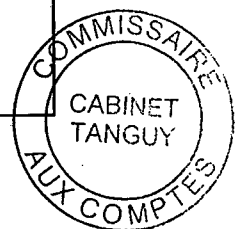
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montants au 31/12/20
* Reprise de provisions pour litiges	
* Produits de cession d'éléments d'actif	5 200
* Reprise d'amortissements dérogatoires	
* Divers produits exceptionnels	4
TOTAL	5 204

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2020

FILIALES A + DE 50%	CAPITAUX PROPRES	OP DE CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES DETENUS	VALEUR COMPTABLE NETTE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMBOURSES	CHIFFRES D'AFFAIRES HT 2020	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE EN 2020
* GROUPE TELEGRAMME MEDIAS (ex Le Télégramme de Brest et de l'Ouest) 7 Voie d'accès au Port - 29600 Morlaix	62 790 819	85,19%	30 015 413	30 015 413	207	902 387	5 605 415	306 000

FILIALES entre -10 et 50%	CAPITAUX PROPRES	OP DE CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES DETENUS	VALEUR COMPTABLE NETTE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMBOURSES	CHIFFRES D'AFFAIRES HT 2020	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE EN 2020



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice : 2020

Part des entreprises liées et des participations à fin décembre 2020 dans les comptes :

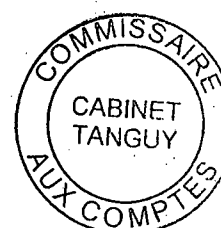
	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 015 413	0
* Avances et acomptes sur immobilisations		
* Participations	30 015 413	
* Créances rattachées à des participations		
* Prêts		
* Autres immobilisations financières		
CREANCES	159 600	508 994
* Avances et acomptes versés sur commandes		
* Clients et comptes rattachés	159 600	508 994
* Autres créances		
* Capital souscrit appelé non versé		
DETTES	40 216	23 454
* Emprunts obligataires et convertibles		
* Autres emprunts obligataires		
* Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
* Emprunts & dettes financières divers		
* Avances et acomptes reçus sur commandes		
* Fournisseurs et comptes rattachés	40 009	23 454
* Autres dettes	207	
* Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
TOTAL	30 215 228	532 447

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

NATURE DES INDICATIONS	2016	2017	2018	2019	2020
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
A) Capital social	12 459 849	12 459 849	12 459 849	12 459 849	12 459 849
B) Nombre d'actions émises	112 049	112 049	112 049	112 049	112 049
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
A) Chiffre d'affaires H.T.	1 965 240	2 141 961	2 075 690	2 148 686	2 362 485
B) Bénéfice avant impôts, amort et provisions (avant participation)	780 940	767 950	746 734	746 198	109 688
C) Impôts sur les bénéfices	22 978	10 758	2 138	978	-
D) Bénéfice après impôts, amort et provisions	745 255	767 241	725 907	722 699	94 945
E) Montant des bénéfices distribués (1)	397 677	397 677	397 677	159 071	265 118
III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (2)					
A) Bénéfice après impôts, avant amort et provisions et participation	6,65	6,85	6,65	6,65	0,98
B) Bénéfice après impôts, amort et provisions	6,65	6,85	6,48	6,45	0,85
C) Dividende versé à chaque action ordinaire (2)	3,00	3,00	3,00	1,20	1,20
IV. PERSONNEL					
A) Nombre de salariés	6	7	6	6	7
B) Montant de la masse salariale	997 673	1 154 280	1 093 532	1 074 721	1 344 501
C) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	674 907	717 005	748 204	795 586	950 925

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.



7, voie d'accès au Port
BP 67243
29672 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 11 33
Fax : 02 98 88 76 65

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

Le 9 juillet 2021

Objet : Dépôt des comptes annuels SAS Groupe Télégramme

Monsieur Le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint aux fins de dépôt au Greffe, les documents de l'exercice 2020, en un exemplaire, certifiés conformes par le représentant légal :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée
- le rapport général du commissaire aux comptes

Le coût de ce dépôt de 45,20 € est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

